



Mes rendez-vous

Suivi d'accouchement

par  Baby note
11 ans de service de proximité

Deux séances de suivi post natal

Réalisées par une sage-femme à domicile ou à son cabinet.
Ces séances sont facultatives et remboursées à 100% jusqu'au 12^{ème} jour après l'accouchement, au-delà, le remboursement s'élève à 70%.

Le à ...h ...

Le à ...h ...

Consultation de suivi post natal

Réalisée par le médecin ou par une sage-femme si la grossesse a été normale et l'accouchement s'est déroulé sans complication.
Obligatoire, elle se fait 6 à 8 semaines après l'accouchement

Le à ...h ...

Le à ...h ...

Les séances de rééducation périnéale

Réalisées par une sage-femme ou un masseur kinésithérapeute, en cabinet ou à l'hôpital.

Les séances démarrent entre 6 et 8 semaines après l'accouchement, sont prescrites par le médecin, le gynécologue ou la sage-femme et sont remboursées à 100%.

Le à ...h ...

Le à ...h ...

Le à ...h ...

Le à ...h ...

Le à ...h ...

Le à ...h ...